

Les Pages Bleues

L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Partenariat National de l'Eau du Bénin, 01 BP 4392 Cotonou Tél (229) 21 31 82 62
Tél/Fax (229) 21 31 10 93 E-mail : pnebenin@netcourrier.com Site web : www.gwp-pnebenin.org



N° 000 de septembre 2008

Actualité

Intégration de la Gire dans les programmes de développement

Le PNE-Bénin outille les acteurs

C'est à Grand-Popo, ville située en bordure de la mer que les acteurs du secteur de l'eau des ministères sectoriels, ONG nationales et internationales, partenaires techniques et financiers se sont retrouvés les 18 et 19 juin 2008 à l'hôtel Bel Azur pour examiner l'intégration de la GIRE dans la formulation et l'exécution des programmes de développement relatifs aux ressources en eau. Une occasion pour les participants, de préparer la 2e phase de la formation internationale sur la GIRE qui se tiendra au Bénin en novembre prochain.



Faciliter le développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des programmes de développement touchant aux ressources en eaux au Bénin et entamer la préparation de la 2ème phase de la formation internationale sur la GIRE qui se déroulera du 24 novembre au 05 décembre 2008 au Bénin. Tels sont les objectifs de l'atelier qui s'est déroulé sur l'initiative du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), en collaboration avec la Direction Générale de l'Eau (DGEau) et le Laboratoire d'Hydraulique et de Maîtrise de l'Eau (LHME) de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi. Mais avant le déroulement des travaux, le Coordonnateur du PNE-Bénin, Armand Houanyé a, dans son intervention, souligné toute la nécessité de partager les notions actualisées sur la GIRE pour son opérationnalisation au Bénin. « Cette opérationnalisation nécessite une maîtrise et une appropriation de l'approche par l'ensemble des acteurs » a déclaré le Directeur Général de l'Eau. De la problématique de l'eau au Bénin au processus de la GIRE en lien avec l'AEPHA, en passant par les techniques

GIRE en agriculture pour la maîtrise de l'eau, les communications ont permis aux participants d'appréhender tous les contours de la prise en compte du concept GIRE dans les programmes de développement des ressources en eau. L'une après l'autre, les communications ont proposé des pistes de solution pour l'opérationnalisation de la GIRE à travers des mécanismes et techniques identifiés. Au terme de riches échanges et des travaux en commissions, les participants ont fait d'importantes recommandations relatives d'une part, à la mise en place d'initiative de prise en compte des aspects GIRE dans les programmes de développement ciblés lors de l'atelier et d'autre part, à la création au sein de chaque structure intervenant dans le domaine de l'eau, des bases de données et de point focal-GIRE à mettre en réseau. L'élaboration d'un plan de communication sur la mise en œuvre de la GIRE au Bénin a été aussi recommandée.

Alain TOSSOUNON

EDITO

Partager l'information pour servir la cause de l'eau

Le Bénin à l'instar des pays du Tiers-Monde s'est engagé en 2000 à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans le domaine de l'eau potable, il a réaffirmé à travers divers programmes et réformes en cours son engagement à « réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement ». À mi-parcours de l'échéance pour l'atteinte des OMD, le bilan démontre que le Bénin a fait d'importants progrès. Et aujourd'hui, le pays est classé parmi ceux à même d'être au rendez-vous de 2015 en ce qui concerne l'OMD lié à l'eau potable.

Même si l'espoir est permis, il reste que les efforts soient davantage soutenus pour maintenir le cap. Ainsi, la mobilisation doit être encore plus forte pour plus d'actions et de synergie dans ce combat commun pour l'accès des populations à l'eau potable.

Pour relever ce défi, la communication est essentielle afin de permettre aux acteurs de partager les informations relatives aux initiatives et expériences passées et/ou en cours dans le secteur. Et surtout, pour rappeler constamment aux décideurs les engagements pris et l'urgence d'agir efficacement. C'est le fondement de l'initiative du bulletin électronique « Les Pages Bleues » du PNE-Bénin réalisé avec l'appui du RJBEA.

Le présent bulletin électronique se veut un outil d'information et de dialogue entre les acteurs pour un meilleur partage des expériences et innovations technologiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. C'est aussi un moyen pour mieux rendre compte des progrès à travers sa tribune sur le point des actions réalisées par chaque acteur du secteur. Enfin, le bulletin « Les Pages Bleues » est un outil de plaidoyer et d'interpellation des décideurs à différents niveaux sur les enjeux et les défis de l'eau et de l'assainissement à travers la veille citoyenne qui demeure son credo.

Si le bulletin reste une initiative appelée à grandir à l'image d'un bébé qui vient de naître; son avenir radieux que nous souhaitons, dépend de tout un chacun de nous et de vous acteurs du secteur. Je saisis l'opportunité qui m'est offerte, pour vous exhorter à l'accompagner pour garantir son succès et sa pérennisation.

Car, si nous sommes pour la cause de l'eau et de l'assainissement, c'est que nous aimons déjà « Les Pages Bleues ».

Ensemble œuvrons pour que tout citoyen béninois ait accès à l'eau et à l'assainissement et de façon durable!

Armand HOUYANE,
Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommet de l'Union Africaine à Charm El Cheikh (Egypte)

Quand Mugabé noie «l'eau et l'assainissement»

Inscrit comme thème principal du 11^e sommet de l'Union Africaine, «l'eau et l'assainissement» a tout simplement été relégué au second plan. L'affaire Mugabé qui s'est invitée au sommet, a cristallisé les débats qui, malgré tout, ont débouché sur des engagements liés aux défis et enjeux de l'eau et l'assainissement du continent.



Le choix du thème de l'eau et de l'assainissement au 11^e sommet de l'Union Africaine a été salué par les acteurs de ce secteur et suscité beaucoup d'espoir quant aux défis majeurs auxquels doit faire face le continent africain. Car, si l'Afrique ne consomme que 3% de ses ressources en eau qui sont inégalement réparties, elle reste la partie du monde où l'accessibilité à l'eau potable est encore une préoccupation majeure.

En effet, seulement 64% de sa population ont accès à un service d'approvisionnement en eau potable. Ce qui fait d'elle, la région la moins pourvue de la terre avec dans les zones rurales, seulement 50% de la population connectée à un réseau d'eau potable contre 86% dans les zones urbaines. Dans cette situation alarmante, les chiffres font davantage peur quand il s'agit de l'Afrique subsaharienne où une personne sur deux n'a pas accès à l'eau potable et deux personnes sur

trois, aux dispositifs adéquats d'assainissement de base. Plus grave, selon l'ONU, l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'approvisionnement en eau potable et à un assainissement de base ne pourrait être atteint avant 2076 pour une grande partie du continent noir.

De quoi émouvoir les dirigeants des pays africains qui subissent et subiront davantage les affres de la variabilité climatique qui accentuera, selon les experts, les crises alimentaire et énergétique déjà manifestes.

Mais, la forte mobilisation qu'appellent ces défis de la part des dirigeants à ce 11^e sommet qui s'est déroulé à mi-parcours de l'échéance de 2015 pour l'atteinte des OMD, s'est juste limitée aux professions de foi dans les discours officiels.

Outre le travail des experts, qui n'a malheureusement pas reçu tout le soutien nécessaire, les débats

ont été consacrés à la crise que connaît le Zimbabwe de Robert Mugabé. Une fois encore, comme dans nos pays respectifs, la politique venait de prendre le pas sur

les problèmes de développement alors que les populations attendent des initiatives et des solutions durables.

De timides engagements à concrétiser

Malgré cette volte-face des chefs d'Etat africains, dans les déclarations et décisions officielles du sommet, des engagements ont été pris pour encourager les pays à accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le Développement (Omd) liés à l'eau et l'assainissement.

Ils ont reconnu l'importance de l'eau qui, pour eux, reste un élément essentiel du développement durable de l'Afrique, tout en considérant l'eau et l'assainissement comme des conditions préalables au développement du capital humain. Ainsi, tout en se disant très préoccupés par la sous-utilisation des ressources en eau disponibles et surtout par la distribution inégale de ces ressources, les chefs d'Etats ont aussi reconnu que la sécurité de l'eau constitue un défi croissant du moment. S'inscrivant dans la Vision africaine 2025 de l'eau, la déclaration de Syrte sur l'agriculture et l'eau en Afrique, la Déclaration sur le changement climatique en Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les Chefs d'Etat constatent que par rapport au reste du monde, très peu de progrès ont été accomplis en Afrique et que, sur la base des tendances actuelles, l'Afrique doit intensifier ses efforts. Aussi ont-ils accueilli favorablement la Déclaration par la Communauté internationale de 2008 comme Année d'action sur les OMD et la Déclaration par les Nations Unies de 2008 comme «Année internationale de l'assainissement», et affirmé qu'elles restent pour l'Afrique, une opportunité pour accélérer ses plans d'action régionaux et ses stratégies de mise en œuvre. Comme décisions finales, les dirigeants africains se sont engagés à «renforcer les infrastructures et institutions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en vue d'assurer des prestations quantitatives et qualitatives et de fournir un niveau de protection acceptable contre les risques de maladies liés à l'eau et contre l'impact des changements climatiques».

Ainsi, même si le 11^e sommet n'a pas comblé les attentes de nombreux acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement qui espéraient mieux, ils se contentent des engagements pris par les Chefs d'Etat. Aujourd'hui plus qu'hier, le rôle de contrôle citoyen des acteurs de la société civile et des usagers est plus que nécessaire pour veiller au respect de ces engagements afin que l'Afrique soit au rendez-vous de l'atteinte des OMD en 2015.

Alain ASSOGBA



André Toupé, Vice-président du PNE-Bénin

« Si l'effort est soutenu, le Bénin peut atteindre l'OMD lié à l'eau »

La réalisation des OMD dans le secteur de l'eau reste une préoccupation des acteurs à mi-parcours de l'échéance. André Toupé, Vice-président du Partenariat national de l'eau du Bénin (PNE-Bénin) évalue dans cette interview, les chances du Bénin d'atteindre les OMD. Il lève également un coin de voile sur les activités menées par le PNE-Bénin pour un accès durable aux ressources en eau et leur gestion intégrée.



Le Bénin a-t-il des chances d'atteindre d'ici 2015 les OMD dans le secteur de l'eau ?

Le Bénin a fait des progrès significatifs ces dernières années. Une évaluation de la situation au niveau mondial a été faite récemment. Si certains pays sont assurés de réaliser les OMD grâce aux réformes engagées et aux efforts en cours, le Bénin se classe dans la catégorie de ceux qui, avec un peu d'effort, peuvent les atteindre alors que pour d'autres pays, c'est le doute total. Si l'effort est soutenu, le Bénin peut atteindre l'OMD lié à l'eau.

L'espoir est-il aussi permis dans le domaine de l'assainissement ?

Je crois qu'on est bien conscient que dans le domaine de l'assainissement, il y a encore beaucoup à faire. Le secteur de l'eau a fait ses réformes depuis les années 90 ; donc bien avant les OMD. Le secteur de l'assainissement lui ayant aussi emboîté le pas n'a pas encore connu cet essor. Je pense que c'est pour cela qu'il a été institué une journée nationale de l'assainissement. La situation n'est pas seulement propre au Bénin. Car, l'année 2008 a été déclarée année internationale de l'assainissement pour booster un peu les efforts des pays au niveau du secteur de l'assainissement qui, sur le plan mondial, est en retard par rapport au secteur de l'eau. Vu les efforts qui sont en train d'être déployés, nous pensons qu'il est encore possible d'atteindre l'OMD lié à l'assainissement.

En tant qu'ancien Directeur Général de l'Eau, que pensez-vous des difficultés que le Bénin éprouve à consommer les crédits destinés au secteur de l'eau ?

En la matière, il ne faut pas seulement s'en prendre à la Direction générale de l'eau (DGEau). Car, il y a d'autres acteurs qui interviennent dans la chaîne de réalisation des activités. En observant un peu les performances depuis 2005, on peut s'inquiéter des faibles niveaux de consommation des crédits. Plusieurs raisons l'expliquent. Premièrement, c'est la procédure de passation des marchés. Il faut que les gens en prennent conscience pour réduire le temps et donner une

autonomie à des acteurs principaux pour la signature en mesures d'urgences de marché jusqu'à un certain niveau. Au Burkina-Faso par exemple, cela se fait. Deuxièmement, il faut renforcer les capacités des grands intervenants que sont les collectivités locales qui ont, à l'ère de la décentralisation, une responsabilité non négligeable dans le secteur. Elles ont l'intermédiation sociale qui reste le point de départ du traitement des demandes. Or, s'il y a un retard au niveau du traitement des demandes, cela agit sur la planification des ouvrages à réaliser. Troisièmement, il faut revoir la situation des entrepreneurs qui ne livrent pas les marchés dans les délais fixés.

Quelle est la contribution du PNE-Bénin dont vous êtes vice-président dans la marche du Bénin pour la réalisation de l'OMD liés à l'eau ?

L'eau est un élément transversal et fondamental pour le développement. En ce sens, l'OMD 7 sonne comme une interpellation pour mobiliser la communauté internationale en vue de la réduction de la pauvreté. Je crois que la maîtrise de l'eau va contribuer énormément à résoudre la crise énergétique et assurer la sécurité alimentaire. En tant que structure de promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le PNE-Bénin œuvre auprès des différents acteurs devant contribuer à l'atteinte des OMD. En l'occurrence, nous sensibilisons les maires sur leurs nouvelles responsabilités en matière d'approvisionnement en eau Potable (AEP) de nos populations, les changements de comportement à promouvoir au sein des communautés, en commençant par l'expression de leurs doléances. Conscients du rôle central que joueront désormais les services tech-

niques communaux, nous leur apportons notre appui à travers des séances de formation. En direction des institutions de l'Etat, plus particulièrement la DGEau, notre action est dirigée vers l'appui à la connaissance de la ressource (réalisation de diverses études liées à l'eau) et à la consolidation du cadre de gestion de la ressource (élaboration de la politique nationale de l'eau et du code de l'eau en attente à l'Assemblée Nationale). Nous travaillons aussi à la mise en œuvre d'initiative pilote de type GIRE. Ainsi, nous avons en projet d'intervenir à titre pilote sur le barrage de l'Okpara qui approvisionne la ville de Parakou afin que les problèmes de mobilisation des ressources et d'AEP y soient mieux maîtrisés. Nous pensons ensuite dupliquer l'action menée sur toutes les retenues ayant des problèmes similaires, afin de garantir durablement l'AEP dans les villes concernées tout en protégeant la ressource. Pour cela, nous allons, entre autres, renforcer les capacités des usagers pour la mise en place des cadres de concertation intra et inter-usagers pour une bonne gestion de l'eau. Car l'atteinte des OMD n'est pas seulement liée à la réalisation d'ouvrages mais aussi à la garantie d'un accès durable à l'eau. Aussi, voudrais-je faire observer que le PNE-Bénin anime avec d'autres structures, l'initiative du Livre bleu qui, en tant qu'évaluation citoyenne des actions du gouvernement, permet aux citoyens de s'exprimer en vue d'une amélioration des services offerts par l'exécutif.

Enfin, je voudrais nous inviter tous à nous mobiliser pour la réalisation de l'OMD lié à l'eau et l'assainissement, clé de la réduction de la pauvreté.

Réalisée par Serge AYAKA

Tribune des partenaires

Appui des Pays-Bas au Bénin dans le secteur eau et assainissement

Déjà plus de 13 milliards investis en 3 ans

Même récente, l'entrée des Pays-Bas dans le groupe des pays qui soutiennent le Bénin dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est très remarquable. Avec 13.186.422.556 de FCFA investis seulement en 3 ans, soit de 2004 à 2007, l'appui du Royaume des Pays-Bas au Bénin devrait s'accroître pour atteindre 42.745.000.558 de FCFA en 2011. Admis parmi le cercle restreint des 3 pays en Afrique avec lesquels il entretient des rapports privilégiés de coopération, le Bénin peut se féliciter de cet appui considérable pour l'atteinte des OMD relatifs à la réduction de moitié de la proportion des populations n'ayant pas accès à l'eau potable et à aux systèmes adéquats d'assainissement de base (OMD#7, cible 10).

S'il n'est pas le dernier venu des pays soutenant le Bénin, il est parmi les nouveaux pays qui ont choisi d'accompagner le Bénin dans un secteur aussi vital que l'eau et l'assainissement. De deux (02) programmes en matière d'approvisionnement en eau potable en milieu rural en 2004, le Royaume des Pays-Bas qui s'est engagé au niveau international à contribuer à donner accès à l'eau potable de façon durable à 50 millions de personnes dans le monde d'ici 2015, a déjà investi 7.545.802.254 FCFA à travers 4 programmes pilotes venus à leur terme. Un vaste programme dénommé

Programme Pluriannuel d'appui au secteur Eau et Assainissement (PPEA) étalé sur la période 2007-2011 et d'un montant de 35.199.198.304 de francs FCFA est actuellement en cours de réalisation. Le PPEA est développé suivant des modalités qui renforcent l'approche programme, l'appui budgétaire, la décentralisation/déconcentration et la GIRE. Il comporte 4 composantes à savoir :

- Composante 1 : « renforcement du rôle des structures gouvernementales dans le secteur Eau et Assainissement »,
- Composante 2 : « transfert de compétences et le développe-

ment de la maîtrise d'ouvrage communale »,

- Composante 3 : « développement des infrastructures d'AEPA »,

- Composante 4 : « appui au processus GIRE ».

En dehors de l'important programme que constitue le PPEA, deux autres programmes sont actuellement mis en œuvre: l'un pour la construction de neuf (09) réseaux d'adduction d'eau villageoise d'un montant de 1.256.776.222 FCFA et le second, pour l'établissement d'un Partenariat public-privé pour le lavage des mains d'un montant de 397.782.000 FCFA.

En matière d'approche et de stratégie d'intervention, le Royaume des Pays-Bas travaille en synergie avec tous les autres partenaires techniques et financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement en vue du renforcement du dialogue politique sectoriel. Il concourt à vérifier ainsi au renforcement du système de la décentralisation, le plaidoyer et la vulgarisation de la

GIRE et les recherches d'accompagnement en appuyant directement et respectivement l'organisation néerlandaise de développement (SNV), le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) et le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA-Bénin). Avec un tel investissement dans le secteur eau et assainissement, le Royaume des Pays-Bas fonde l'espoir de voir le Bénin rendre effectif et complet le transfert de compétences et l'exercice de la maîtrise d'ouvrage par les communes dans le secteur et accorder plus d'attention et d'efforts à l'hygiène et assainissement de base. Il souhaite également voir se concrétiser le partenariat entre le Royaume des Pays-Bas et le Danemark pour un appui conjoint plus efficace et efficient au secteur Eau et Assainissement dans la perspective de l'atteinte de l'OMD#7 au Bénin.

Alain TOSSOUNON



Les boues d'épuration municipales et leur utilisation en agriculture

L'assainissement autonome (ou individuel)

Un système adapté à l'habitat dispersé

Moins coûteux que l'assainissement collectif dès que les habitations sont espacées, ce système d'assainissement préserve efficacement le milieu aquatique au même titre que l'assainissement collectif.

Comme préalable, il est nécessaire pour chaque commune de réaliser un zonage d'intention pour définir les secteurs en assainissement collectif et non collectif, après vérification de l'aptitude des sols à l'infiltration et à l'épuration des eaux usées. Les propositions de zonage font l'objet d'une enquête publique.

Un traitement en 3 étapes

Les trois principales étapes de ce dispositif de traitement sont résumées dans le schéma ci-contre.

Schéma

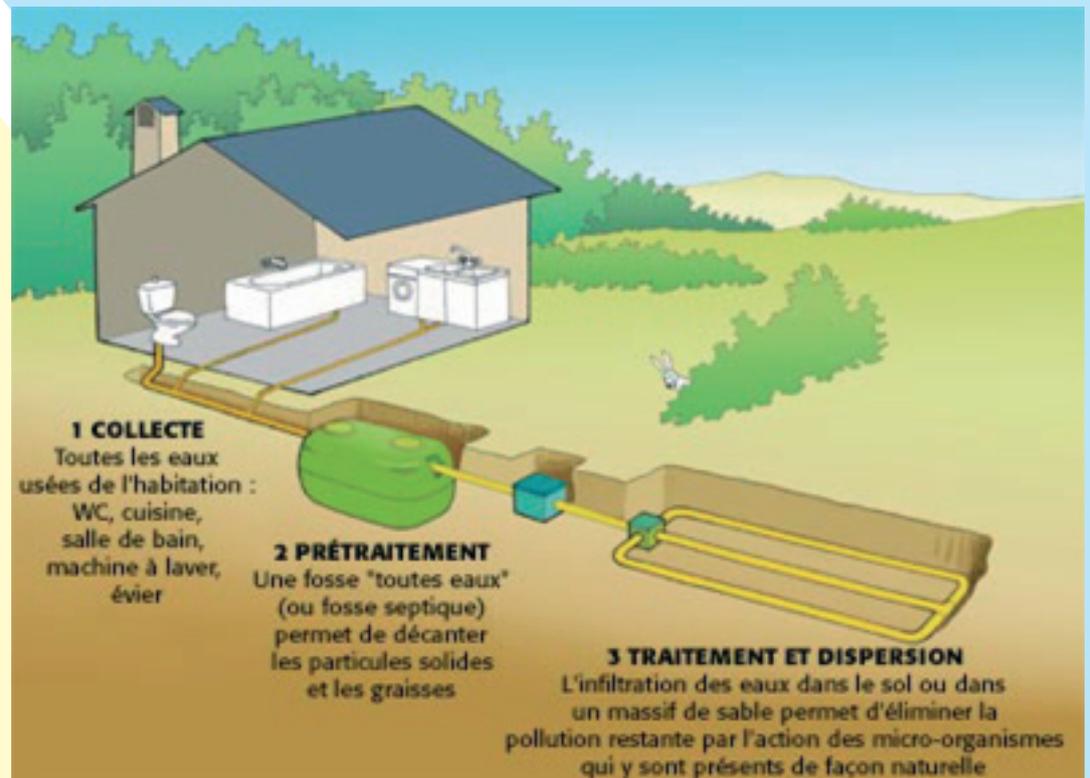
Les conditions de traitement sont différentes selon la nature du sol, la pente, l'espa-

ce disponible, la présence de nappes superficielles, etc.

Il existe plusieurs dispositifs: tranchées d'épandage,

filtres à sable drainé ou non, terres filtrants.

Seul un spécialiste peut concevoir correctement ce dispositif d'assainissement.



Conseils

Béninoise, Béninois !

Chaque année, plus de 180.820 décès prématurés sont enregistrés au Bénin du fait de l'absence dans nos habitudes de certains comportements comme ce petit geste qui, s'il était posé à temps, éviterait la mort à ces enfants qui ont tout aussi droit à la vie. Pire, s'ajoutent à ces derniers ceux qui, du fait des mauvais comportements des habitants de la cité, sont amenés à dépenser, sans gain de cause, d'énormes sommes d'argent pour guérir des maladies pourtant évitables si la peine avait été prise de poser des actes responsables en temps opportun.

Afin d'éviter de déplorer ces cas de décès dans la cité, lave-toi systématiquement les mains avant et après les repas, après avoir uriné et déféqué...

De même, tu dois prendre soin de ton milieu de vie en le rendant salubre car l'insalubrité occasionne le paludisme, source de milliers de décès, mais aussi de dépenses et de maladies qui nous rendent improductifs.

Evite donc de déféquer à l'air libre, de déposer tes ordures dans des dépotoirs sauvages en t'inscrivant à la pré collecte des déchets solides. Evite aussi de jeter n'importe où et n'importe comment les eaux usées ménagères.



Directeur de Publication : Armand HOUANYE/Coord. PNE-Bénin

Les Pages bleues sont une publication du Partenariat National de l'Eau du Bénin avec la collaboration du Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA).

Pour toutes informations, suggestions et critiques, adressez-vous au PNE-Bénin, aarnald@yahoo.fr